



DEMANDE DE CONTROLE DE CONCEPTION

Imprimé à compléter et à joindre avec deux exemplaires de l'étude de filière et l'autorisation de rejet (le cas échéant) pour toute demande d'installation ou réhabilitation d'un assainissement non collectif

Demande formulée par le propriétaire

Date de la demande : Objet de la demande : Construction neuve*1 Réhabilitation

*1: N° du permis de construire :

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse principale :

Code postal : Commune :

Téléphone(s) :

Lieu d'implantation du projet

Adresse du terrain :

Code postal : Commune :

Parcelle(s) cadastrée(s) : Section(s) et numéro(s)

Superficie totale du terrain : m²

Caractéristiques des locaux

Habitation > Mode de résidence : Principale secondaire locative

> Nom(s) de(s) l'occupant(s) (si différent du propriétaire) :

> Nombre d'occupants :

Autre cas (bâtiment professionnel, commercial, ...) > Nature de l'activité :

Mode d'alimentation en eau : Adduction publique et/ou Puits

Caractéristiques de la filière d'assainissement

Concepteur du projet d'assainissement (bureau d'étude) :

Filière retenue :

1 - Filière dite « Classique » (tranchées ou lit d'épandage, filtre à sable ou tertre d'infiltration)

> Volume de la fosse toutes eaux :

> Type de système de traitement :

Tranchées d'épandage : Longueur : Nombre de tranchées :

Lit d'épandage : Longueur : Largeur :

Filtre à Sable Vertical : Drainé Non drainé

Longueur : Largeur :

Tertre d'infiltration : Drainé Non drainé

Base > Longueur : Largeur :

Sommet > Longueur : Largeur :

2 - Filière agréée (micro-station, filtre compact ou filière plantée)

> N° d'agrément national : > Marque :

> Type : > Capacité (en Equivalent Habitant) : EH



DEMANDE DE CONTROLE DE CONCEPTION

Imprimé à compléter et à joindre avec deux exemplaires de l'étude de filière et l'autorisation de rejet (le cas échéant) pour toute demande d'installation ou réhabilitation d'un assainissement non collectif

Exutoire de la filière

Filière nécessitant un exutoire : Oui Non

Si oui :

> **Type (fossé communal, départemental, zone d'infiltration*2, rivière, ...)** :

.....

*2: Dans le cas de la création d'une zone d'infiltration > **Surface de la zone à créer** : m²

AUTORISATION DU PROPRIETAIRE OU DU GESTIONNAIRE DE L'EXUTOIRE (LE CAS ECHEANT) :

NOM :

QUALITE :

A, le

Signature

Engagement du propriétaire

Le propriétaire certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé.

Le Propriétaire s'engage à réaliser les travaux d'assainissement conformément aux renseignements portés sur le présent imprimé, aux préconisations qui seront données par le S.P.A.N.C. et à veiller au bon fonctionnement ainsi qu'à l'entretien de son installation.

A, le

Signature

TARIFS 2022 : Contrôle de conception 70€

Contrôle de bon exécution 70€

REMARQUES IMPORTANTES :

Vous recevrez par courrier le compte rendu validant ou refusant votre projet d'assainissement.

Vous ne devez signer le devis et commencer les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC : notification par courrier.

Une visite à tranchée ouverte sera obligatoire pour délivrer la conformité de votre installation.

Sur les communes suivantes :

BEUFAY, BONNETABLE, BRIOSNE LES SABLES, COURCEMONT, COURCIVAL, JAUZE, NOGENT LE BERNARD, ROUPERROUX LE COQUET, SAINT GEORGES DU ROSAY et TERREHAULT

Il faudra contacter la société SAUR au [02.41.40.19.51](tel:02.41.40.19.51) ou par mail à centre-amt.bol@saur.com afin de convenir d'un rendez-vous sur place.

Pour tous renseignements

Communauté de Communes Maine Saosnois

Service Public d'Assainissement Non Collectif

7, place Henri Coutard – 72260 Marolles-les-Braults

Tél. : 02 43 97 25 31

Email : spanc@mainesaosnois.fr